



ICT Security Expert avec diplôme fédéral



ISEIG - Institut Suisse d'Enseignement de l'Informatique de Gestion
Avenue des Boveresses 52, CH - 1010 Lausanne
Tél. +41 (0)21 654 40 60, E-mail : info@iseig.ch, URL : www.iseig.ch

ICT Security Expert

ICT Security Expert

avec diplôme fédéral

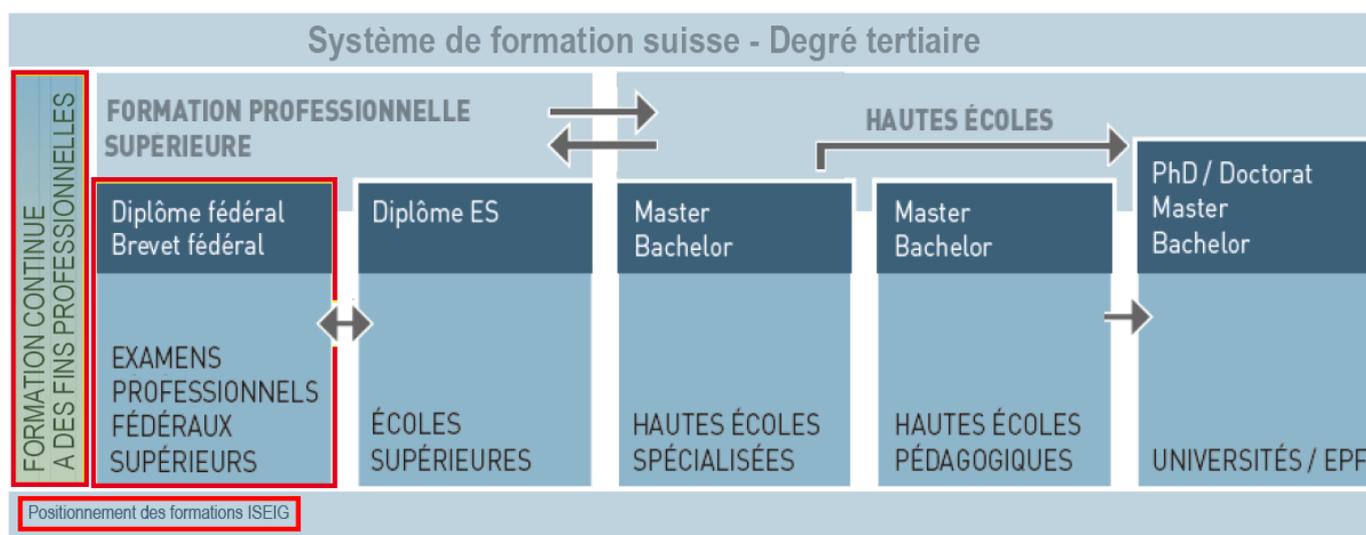
Introduction

L'examen du diplôme fédéral de « ICT Security Expert » fait partie de la formation professionnelle supérieure et permet d'acquérir des qualifications en vue d'exercer des activités professionnelles complexes impliquant des responsabilités élevées.

Sur la base de son expérience dans la mise en place de formations pointues dans l'informatique et la gouvernance des systèmes d'information, l'ISEIG a mis en place une filière de formation préparant aux examens du **diplôme fédéral d'ICT Security Expert**.

Le programme se base sur des standards internationaux reconnus tels que **COBIT, CISM, CRISC, ISO 2700x, CISSP, CASP, RGPD, BCI, HERMES**, ... Ces standards font partie de l'offre ISEIG depuis de nombreuses années. Les cours qui les présentent aboutissent à des examens de **certification internationale reconnue et recherchée** qui peuvent être passés au centre de test de l'ISEIG.

Les exigences de l'examen pour l'obtention du titre « ICT Security Expert » avec diplôme fédéral sont définies par « ICT-Formation professionnelle Suisse », l'organisation nationale du travail (OrTra) pour les métiers de l'informatique (www.ict-formationprofessionnelle.ch), en collaboration avec l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) et des représentants de l'économie. « ICT-Formation professionnelle Suisse » est également responsable de la définition et de l'organisation des examens.



Le diplôme fédéral est le plus haut diplôme de la formation professionnelle supérieure. Il s'agit de formation continue qui permet l'obtention d'une reconnaissance officielle des

connaissances et compétences sans recommencer une longue formation de base déjà acquise. Il est la suite du brevet fédéral qui est le premier diplôme de la formation professionnelle supérieure. Le diplôme fédéral permet à son tour d'accéder aux études HES ou universités en vue de l'obtention d'un MAS (Master of Advanced Studies), d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) ou d'un MBA (Master of Business Administration).

Pour qui

La filière du diplôme fédéral de « ICT Security Expert » s'adresse à des **informaticien(ne)s** ou à **tou(te)s professionnel(le)s**¹ dont la carrière les a amené(e)s à prendre des responsabilités dans la sécurité de l'information et qui souhaitent approfondir et systématiser leurs connaissances et compétences dans le domaine, et obtenir un titre de qualification élevé reconnu au niveau fédéral.

Domaine d'activité du « ICT Security Expert »

Le « ICT Security Expert » travaille dans le domaine de la sécurité de l'information pour des entreprises privées et des institutions publiques.

Indépendamment de la taille de l'organisation, son activité recouvre le contexte global de la sécurité de l'information de l'organisation. Grâce à sa compréhension approfondie des domaines d'activités et des processus de l'organisation, il collabore avec les parties prenantes les plus diverses dans les domaines relevant de la sécurité. En font partie les membres de la direction et du conseil d'administration, les spécialistes et responsables d'unités fonctionnelles et de processus ainsi que les prestataires externes.

Le « ICT Security Expert » réduit les risques relatifs à la sécurité de l'information de l'organisation au niveau prescrit par la direction et le conseil d'administration. Il détecte d'éventuels manques dans la stratégie de sécurité et élabore des mesures permettant de parer à ces manques. Il conseille le comité de crise de l'organisation concernant tous les aspects de la sécurité ICT. Il crée à tous les niveaux une prise de conscience envers la sécurité en élaborant et réalisant des campagnes de sensibilisation adéquates.

Compétences opérationnelles principales

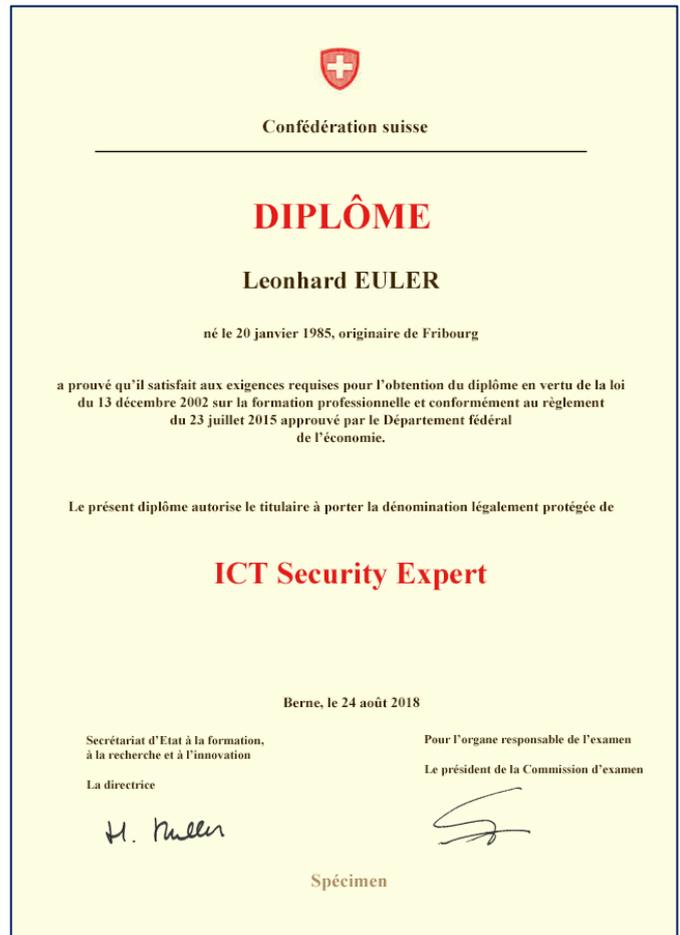
Le « ICT Security Expert » est en mesure d'effectuer les missions suivantes :

- Ancrer la stratégie de sécurité
 - Développer les bases de la sécurité de l'information
 - Ancrer la sécurité de l'information auprès de la direction et du conseil d'administration
 - Manager la gestion et le contrôle de la sécurité de l'information
 - Mettre en place l'organisation de la sécurité
 - Piloter professionnellement les spécialistes de la sécurité de l'information
- Etablir le système de management de la sécurité de l'information (ISMS)
 - Piloter l'ISMS
 - Mettre en place les processus de management de la sécurité
 - Manager les risques

¹Afin de faciliter la lecture, par la suite, seul le masculin est utilisé pour désigner les deux genres.

- Intégrer les exigences de sécurité de l'information dans tous les processus
- Définir des exigences de sécurité
- Assurer le contrôle de la sécurité
- Superviser la sécurité externalisée
- Mesurer les performances
- Définir les exigences en surveillance de sécurité des personnes en relation avec l'information
- Piloter le programme de sécurité
 - Elaborer une architecture de sécurité ICT
 - Manager le portfolio de produits et services
 - Elaborer le Portfoliomanagement Security-Programm
 - Développer le Business Case
 - Evaluer les solutions de sécurité de l'information
 - Assurer la mise en place des mesures décidées
 - Piloter les projets
 - Intégrer les innovations dans la sécurité de l'information
- Manager les parties prenantes
 - Entretien un réseautage fiable
 - Conseiller de manière professionnelle les parties prenantes
 - Exiger la conformité de la sécurité de l'information
 - Accompagner les projets
 - Prendre en compte les aspects de sécurité dans les études de faisabilité
- Sensibiliser à la sécurité
 - Effectuer une campagne de sensibilisation
 - Assurer la communication de la sécurité en interne et en externe
- Gérer les événements
 - Assurer l'analyse de l'impact sur les affaires
 - Assurer l'organisation d'urgence pour les incidents de sécurité
 - Manager les incidents de sécurité
 - Intégrer les aspects de sécurité de l'information dans la gestion de la continuité des affaires (BCM)
- Sécuriser les informations
 - Assurer la classification des informations
 - Assurer la sécurité des données lors de la transmission
 - Assurer la sécurité des données dans le cadre du stockage et de l'archivage.

Afin de pouvoir exercer cette activité avec professionnalisme, il connaît parfaitement son organisation ainsi que ses produits, ses processus et ses informations et est en mesure de garantir une sécurité de l'information appropriée. Il détecte et évalue les risques,



définit et coordonne des mesures de protection et assure l'efficacité de ces mesures de défense.

Exercice de la profession

Le « ICT Security Expert » assume différentes fonctions. Il conseille, dirige des projets, apporte ses connaissances spécialisées dans les équipes et travaille de façon autonome. Son environnement de travail englobe l'ensemble de l'organisation.

Le « ICT Security Expert » communique avec les différentes parties prenantes de façon adaptée aux groupes cibles. Ses connaissances de tous les domaines d'activité de l'organisation lui permettent de traiter les questions portant sur la sécurité dans toute l'organisation. Ce faisant, il a aussi recours à ses connaissances de base en économie d'entreprise. Les directives légales qui s'appliquent à la branche correspondante et la stratégie de l'organisation constituent le cadre de ses activités.

La sécurité de l'information d'une organisation est soumise à des menaces permanentes. C'est pourquoi le « ICT Security Expert » analyse et teste en permanence les technologies et les processus afin de modifier le cas échéant le panorama des produits et des processus dans son propre domaine de responsabilité. Cela requiert une capacité d'innovation importante.

Le « ICT Security Expert » échange ses connaissances sur la situation des menaces et la protection contre les dangers avec des spécialistes. L'échange de données sensibles nécessite des réseaux viables. Le « ICT Security Expert » met en place de tels réseaux et les entretient.

Apport de la profession à la société, l'économie, la nature et la culture

Le « ICT Security Expert » contribue à ce que les informations soient mieux protégées contre des accès non autorisés. Dans tous les domaines de vie, les technologies de l'information et de la communication occupent une place de plus en plus importante, ce qui augmente dans le même temps la vulnérabilité de l'économie et de la société. Il contribue à sensibiliser la société à ce thème.

La sécurité ICT est un facteur d'implantation pour la Suisse et renforce son image de pays fiable. Le « ICT Security Expert » y apporte une contribution importante.

Plan de formation et compétences à acquérir

Le programme de la formation se base sur des standards internationaux reconnus qui font partie de l'offre ISEIG depuis de nombreuses années. Parmi ces standards, il faut citer :

- **COBIT - Control Objectives for Information and related Technology**

Ce cadre de références pour la gouvernance et la gestion des systèmes d'information intègre l'évolution des dernières réflexions en matière de gouvernance d'entreprise et de gestion, et fournit des principes acceptés au niveau mondial, des pratiques, des outils analytiques et des modèles pour aider à accroître la confiance dans la valeur des systèmes d'information.

COBIT fournit des principes, pratiques, outils d'analyse et modèles généralement acceptés à l'échelle mondiale pour aider les chefs d'entreprise et les responsables informatiques à maximiser la confiance en leur système d'information et maximiser les bénéfices qui en sont générés.

COBIT simplifie les défis de la gouvernance grâce à seulement 5 principes et 7 catalyseurs. Il intègre de nombreux référentiels, normes ou ressources, comme entre autres : la Val IT et le IT Risk de l'ISACA, le référentiel ITIL et les normes connexes de l'ISO, TOGAF, PMBOK, Prince2, COSO, PCI DSS, la loi Sarbanes-Oxley Act et Bâle III.

- **CISM - Certified Information Security Manager**

La matière couverte par ce module est structurée dans les 4 domaines suivants :

1. **Gouvernance de la sécurité des informations**
Etablir et maintenir un cadre de gouvernance de la sécurité des informations et des processus de soutien pour assurer que la stratégie de sécurité des informations est alignée sur les objectifs et les finalités organisationnels, que les risques des informations sont gérés de façon appropriée et que les ressources du programme sont gérées de manière responsable.
2. **Gestion des risques de l'information et conformité**
Gérer les risques liés aux informations à un niveau acceptable pour répondre aux exigences du business et de la conformité de l'organisation.
3. **Développement et gestion du programme de la sécurité des informations**
Mettre en place et gérer le programme de la sécurité des informations en alignement avec la stratégie de la sécurité des informations.
4. **Gestion des incidents de sécurité des informations**
Planifier, mettre en place et gérer la capacité de détection, d'investigation, de réponse et de récupération des incidents de sécurité des informations pour en minimiser leur impact sur le business.

- **CRISC - Certified in Risk and Information Systems Control Certification**

La matière couverte par ce module est structurée dans les 4 domaines suivants :

1. **Identification des risques IT**
Identifier l'univers des risques IT pour contribuer à l'application de la stratégie de la gestion des risques IT en support aux objectifs business et en alignement à la stratégie de la gestion des risques de l'entreprise.
2. **Evaluation des risques IT**
Analyser et évaluer les risques IT pour en déterminer la probabilité et l'impact sur les objectifs business afin de permettre une prise de décision basée sur les risques.
3. **Réponse aux risques et atténuation**
Déterminer les options de réponse aux risques et évaluer leur efficacité et leur efficacité pour gérer les risques en alignement aux objectifs business.
4. **Gestion des risques et des contrôles et reporting**
Surveiller continuellement et rapporter les risques IT et les contrôles aux parties prenantes concernées pour garantir continuellement l'efficacité et l'efficacité de la stratégie de gestion des risques IT et son alignement sur les objectifs business.

• La famille des normes ISO 27000

La famille de normes ISO/IEC 27000 aide à assurer la sécurité de leurs informations. Ces normes facilitent le management de la sécurité des informations, comme les données financières, les documents soumis à la propriété intellectuelle, les informations relatives au personnel ou les données confiées par des tiers.

ISO/IEC 27001, qui expose les exigences relatives aux systèmes de management de la sécurité des informations (SMSI), est la norme la plus célèbre de cette famille. Elle énumère un ensemble de points de contrôles à respecter pour s'assurer de la pertinence du SMSI, pour permettre de l'exploiter et de le faire évoluer. Plus précisément, l'annexe A de la norme est composée des 114 mesures de sécurité de la norme ISO/CEI 27002.

La version 2016 ne fait plus explicitement allusion au PDCA (ou roue de Deming) pour l'évaluation et l'amélioration des processus. Elle utilise les cycles de vie des processus et les concepts hérités des modèles de maturité tel le Capability Maturity Model.

L'objectif de la formation est d'apprendre à implémenter un système de management des SI conforme à la norme ISO 27001 et aux guides associés (ISO 27002, 27003, 27004 et 27005).

Il existe plus d'une douzaine de normes dans la famille ISO/IEC 27000

• CISSP - Certified Information Systems Security Professional

La matière couverte par ce module est structurée dans les 8 domaines suivants :

1. Management de la sécurité et des risques

Ce domaine présente les concepts de base de la sécurité des informations, en mettant l'accent sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. Il traite des aspects liés à l'implémentation des politiques et procédures de sécurité, à l'amélioration de la planification de la continuité du business et des points de restauration, et à la mise en oeuvre de programmes de sensibilisation des utilisateurs. L'accent est mis sur la gestion des risques, notamment en ce qui concerne l'acquisition en toute sécurité de nouveaux logiciels, matériels et services.

2. Sécurité des actifs

Ce domaine traite des questions liées à la gestion des données et au concept de propriété des informations. Cela inclut la connaissance des différents rôles concernant le traitement des données (propriétaire, processeur, etc.) et des problèmes de confidentialité.

3. Ingénierie de la sécurité

Ce domaine couvre plusieurs concepts importants en matière de sécurité des informations comme les processus d'ingénierie de sécurité, les modèles et les principes de conception, les vulnérabilités, la sécurité des bases de données, les systèmes cryptographiques et la problématique du Cloud.

4. Sécurité des communications et des réseaux

Ce domaine traite de la sécurité des réseaux et les possibilités de créer des canaux de communication sécurisés, des différents aspects de l'architecture des réseaux, des protocoles de communication, des segmentations, du routage et des transmissions sans fil.

5. Gestion de l'identité et des accès

Ce domaine traite des attaques qui exploitent le composant humain pour accéder aux données et des moyens d'identifier ceux qui ont des droits d'accès aux serveurs et aux informations. Il couvre le concept de sessions, d'authentification multifactorielle, d'épreuve, d'informations d'identification, du contrôle d'accès basé sur les rôles ou les règles, du MAC et du DAC.

6. Evaluation et test de la sécurité

Ce domaine couvre les outils et techniques utilisés pour évaluer la sécurité des systèmes et trouver des vulnérabilités, des erreurs de codage ou de conception, des faiblesses et des domaines de préoccupations possibles non corrigés par les politiques et les procédures. Il traite également l'évaluation de la vulnérabilité et les tests de pénétration, les plans de reprise après sinistre et de continuité, ainsi que la formation de sensibilisation à la sécurité des utilisateurs.

7. Opérations de sécurité

Ce domaine met en évidence les concepts fondamentaux, les enquêtes, la gestion des incidents, la récupération après sinistre. Il traite en particulier de l'examen de la criminalité numérique et des enquêtes aux outils de prévention et de détection des intrusions, aux pare-feu et au sandboxing.

8. Sécurité du développement de logiciel

Ce domaine concerne la mise en œuvre de contrôles de sécurité des logiciels. Il traite entre autres de l'audit, de l'analyse des risques et de l'identification des vulnérabilités dans les codes.

• **CASP - CompTIA Advanced Security Practitioner**

La matière couverte par ce module est structurée dans les 5 domaines suivants :

1. Gestion des risques

- Résumer les influences métier et industrielles et les risques de sécurité
- Comparer et adapter la sécurité, les règles de confidentialité et les procédures en fonction des exigences organisationnelles.
- A partir d'un scénario, exécuter des stratégies et des contrôles d'atténuation des risques.
- Analyser les scénarios de mesure des risques pour sécuriser l'entreprise.

2. Architecture de sécurité de l'entreprise

- Analyser un scénario et intégrer des composants, des concepts et des architectures de réseau et de sécurité pour répondre aux exigences de sécurité.
- Analyser un scénario pour intégrer les contrôles de sécurité des périphériques hôte afin de répondre aux exigences de sécurité.
- Analyser un scénario pour intégrer des contrôles de sécurité pour les périphériques mobiles et de petite taille afin de répondre aux exigences de sécurité.
- Compte tenu des scénarios de vulnérabilité logicielle, sélectionner les contrôles de sécurité appropriés.

3. Sécurité opérationnelle de l'entreprise

- A partir d'un scénario, effectuer une évaluation de sécurité en utilisant les méthodes appropriées
- Analyser un scénario et sélectionner l'outil approprié pour une évaluation de sécurité.

- A partir d'un scénario, implémenter des procédures de réponse aux incidents et de récupération.
4. Intégration technique de la sécurité d'entreprise
- A partir d'un scénario, intégrer des hôtes, du stockage, des réseaux et des applications dans une architecture d'entreprise sécurisée.
 - A partir d'un scénario, intégrer les technologies de cloud et de virtualisation dans une architecture d'entreprise sécurisée.
 - A partir d'un scénario, intégrer et dépanner les technologies avancées d'authentification et d'autorisation pour prendre en charge les objectifs de sécurité de l'entreprise.
 - A partir d'un scénario, implémenter des techniques cryptographiques.
 - A partir d'un scénario, sélectionner le contrôle approprié pour sécuriser les solutions de communication et de collaboration.
5. Recherche, développement et collaboration
- A partir d'un scénario, appliquer des méthodes de recherche pour déterminer les tendances de l'industrie et leur impact sur l'entreprise.
 - A partir d'un scénario, implémenter la sécurité tout au long du cycle de vie de la technologie.
 - Expliquer l'importance de l'interaction entre les diverses unités d'affaires pour atteindre les objectifs de sécurité.
- **Privacy and Data Protection**
- La matière couverte par ce module est structurée dans les 3 domaines suivants :
1. Principes fondamentaux de protection des renseignements personnels et des données
- Définitions : donner des définitions correctes de la protection des renseignements personnels; faire le lien entre protection des renseignements personnels, sous la forme de données personnelles spécifiques, jusqu'au concept de protection des données; décrire le contexte de loi de l'Union européenne et de loi d'un état membre.
 - Données personnelles : donner une définition des données personnelles selon le RGPD; faire la distinction entre les données personnelles sensibles et non sensibles; décrire les droits de la personne concernée en matière de données personnelles; décrire le traitement des données personnelles; lister les rôles, les responsabilités et les parties prenantes.
 - Motifs légitimes et limitation de la finalité : énumérer les six motifs légitimes de traitement; décrire le concept de limitation de la finalité; décrire la proportionnalité et la subsidiarité.
 - Autres exigences pour le traitement légitime des données personnelles : décrire les exigences pour le traitement des données; décrire la finalité du traitement des données personnelles; expliquer les principes relatifs au traitement des données personnelles.
 - Droit des personnes concernées : décrire les droits concernant la portabilité des données, le droit d'inspection et le droit à l'oubli.
 - Violation de données et procédures associées : décrire le concept de violation de données; expliquer les procédures à déclencher en cas de violation de données; donner des exemples de catégories de violations de données; décrire la

différence entre une violation de sécurité (incident) et une violation de données; mentionner les parties prenantes pertinentes à informer.

2. Organisation de la protection des données

- Importance de la protection des données pour l'organisation : énumérer les différents types d'activités administratives (RGPD art 28 & 30); indiquer quelles activités sont requises pour se conformer au RGPD; définir la protection des données dès la conception et par défaut; donner des exemples de violations de données; décrire l'obligation de notification de violation de données telle que définie dans le RGPD; décrire l'application des règles en imposant des pénalités, y compris des amendes administratives.
- Autorité de contrôle : décrire les responsabilités générales d'une autorité de contrôle; décrire le rôle et la responsabilité d'une autorité de contrôle en matière de violation de données; décrire comment une autorité de contrôle contribue à l'application du RGPD.
- Transfert de données personnelles vers des pays tiers : décrire les règlements s'appliquant au transfert de données à l'intérieur et à l'extérieur de l'EEE ainsi qu'entre l'EEE et les USA.
- Les règles d'entreprise contraignantes et la protection des données dans les contrats : décrire le concept de règles d'entreprise contraignantes; décrire comment la protection des données est formalisée dans les contrats formels entre le responsable du traitement et le sous-traitant; décrire les clauses d'un tel contrat formel.

3. Pratique de la protection des données

- Protection des données dès la conception et protection des données par défaut : décrire les avantages de l'application des principes de la protection des données dès la conception et par défaut; décrire les sept principes de la protection des données dès la conception.
- Analyse d'impact relative à la protection des données (DPIA) : décrire ce que comprend un DPIA et quand réaliser un DPIA; mentionner les huit objectifs d'un DPIA; énumérer les chapitres d'un rapport de DPIA.
- Pratique des applications liées à l'utilisation des données, du marketing et des médias sociaux : décrire l'objectif de la gestion du cycle de vie des données (DLC); expliquer la rétention et la minimisation des données; décrire ce qu'est un cookie et quel est son but; décrire, du point de vue de la protection des données, comment l'utilisation répandue de l'internet a affecté le domaine du marketing; donner des exemples d'utilisation des informations sur les médias sociaux pour des activités de marketing.
- **BCI - Business Continuity Institute**
La matière comprend les domaines suivants :
 - Politique et gestion de programme
 - Intégrer le management de la continuité du business (BCM) dans la culture de l'organisation
 - Comprendre l'organisation, déterminer la stratégie BCM
 - Développer et mettre en œuvre une réponse BCM
 - Exercer, maintenir et réviser
- **HERMES - La méthode suisse de gestion de projet**

Points traités : notion, types et catégories de projet; résultats, démarche, rôles; modèle de phases; scénarios de projets; modules, structure détaillée des tâches; pilotage et conduite de projet; structure organisationnelle; organisation du déploiement.

Conditions d'admission à la formation et à l'examen

Est admis à la formation et à l'examen, le candidat qui remplit une des 4 conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme tertiaire dans le domaine informatique (brevet fédéral; diplôme fédéral; diplôme ES; Bachelor; Master) ou d'une qualification équivalente et justifier d'au moins trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité ICT, **ou**
- être titulaire d'un diplôme tertiaire dans un autre domaine informatique (brevet fédéral; diplôme fédéral; diplôme ES; Bachelor; Master) ou d'une qualification équivalente et justifier d'au moins quatre ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité ICT, **ou**
- être titulaire d'un diplôme du degré secondaire II dans le domaine informatique ou d'une qualification équivalente et justifier d'au moins six ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité ICT, **ou**
- être titulaire d'un diplôme du degré secondaire II dans un autre domaine (certificat de capacité fédéral; maturité gymnasiale; certificat d'école de culture générale; maturité spécialisée) ou d'une qualification équivalente et justifier d'au moins huit ans d'expérience prof. dans la sécurité ICT.

Des outils logiciels ou une partie de la documentation pédagogique d'approfondissement pouvant être en anglais, il est souhaitable de comprendre l'anglais technique écrit.

Déroulement des examens

L'examen est organisé selon les épreuves et durées suivantes :

	Partie de l'examen	Type d'examen	Durée
1	Préparation d'un portefeuille sur la base de directives Entretien avec les experts sur le portefeuille	écrit oral	à domicile ~ 40 minutes
2	Etudes de cas	écrit	~ 120 minutes
3	Simulations de cas	pratique	~ 300 minutes

Selon l'expérience, la réussite des examens implique en plus du cours et des exercices dirigés, un travail personnel d'assimilation conséquent dont la charge est estimée à 2 jours par jour de cours.

Titre obtenu

Le diplôme est délivré par le SEFRI - Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation.

Le titulaire du diplôme fédéral est autorisé à porter le titre protégé de :

- **ICT Security Expert avec diplôme fédéral**
- ICT Security Expert mit eidgenössischem Diplom
- ICT Security Expert con diploma federale.

La traduction anglaise recommandée est :

- **ICT Security Expert, Advanced Federal Diploma of Higher Education.**

Le diplôme fédéral ICT Security Expert est positionné au niveau 7 dans le cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC) qui comprend 8 niveaux.

Formation professionnelle supérieure Tertiaire B		Formation supérieure académique Tertiaire A	
Niveau	Processus de Copenhague	Niveau	Processus de Bologne
8	---	8	Doctorat
7	ICT Security Expert avec diplôme fédéral	7	Master
6	Cyber Security Specialist avec brevet fédéral	6	Bachelor

Durée et prix

Dates	Formation	Durée	Prix	Prix/j
Voir détail sur www.iseig.ch	ICT Security Expert avec diplôme fédéral Prix avec le subventionnement CHF 3'425.- ou CHF 6'125.-, soit CHF 100.- ou 175.- par jour	35 j	12'250.-*	350.-*

selon conditions générales. Le prix comprend toute la doc. distribuée.

* Le prix du cours n'inclut pas la taxe d'examens de CHF 3'400.- (tarif 2024), non soumis à la TVA, montant facturé par ICT-FP Suisse.

Les cours se déroulent en journée de 09:00 à 12:00 et 13:00 à 16:00

Subventions jusqu'à CHF 11'625.- avec la subvention de la Confédération de CHF 6'125.- et, dans le canton de Vaud, la subvention de la fondation FONPRO de CHF 2'500.- pour la formation et 3'000.- pour l'examen.

Modalités de paiement : sur demande, le paiement de la formation peut être réglé par acomptes.

